

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1127**

### Intitulé

BTS : Brevet de technicien supérieur Mise en forme des matériaux par forgeage

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CPC de la Métallurgie	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

254 Structures métalliques (y.c. soudure, carrosserie, coque bateau, cellule avion)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du BTS Mise en forme des matériaux par forgeage est un spécialiste de la transformation du métal (à chaud et à froid) en produits massifs, quel que soit le matériau utilisé. Ses compétences s'exercent dans les domaines de la mécanique, de la métallurgie, de la technologie, de la déformation de tous les métaux, à froid et à chaud et des traitements thermiques associés. Selon la taille et la nature des entreprises, ce technicien supérieur peut intervenir à différents stades de la mise en forme des matériaux: études, méthodes, achats, ordonnancement, fabrication et contrôle des outillages, fabrication, qualité, animation et coordination. Le technicien supérieur mise en forme des matériaux par forgeage débute souvent à la production où son rôle est d'assurer la conformité du produit à tous les stades de transformation. Aux méthodes, par exemple, c'est lui qui recherche les procédés permettant une meilleure rentabilité ; c'est lui également qui pilote la conception des outillages ou la fabrication de prototypes. Il peut aussi établir les gammes opératoires, les temps de fabrication, etc.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises utilisant des produits forgés: automobile, aéronautique, matériel ferroviaire, robinetterie...

Technicien en bureau d'études, de méthodes.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**N1301** : Conception et organisation de la chaîne logistique

**N1302** : Direction de site logistique

**N1303** : Intervention technique d'exploitation logistique

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Les unités constitutives du diplôme sont les suivantes: - Français

- Langue vivante étrangère

- Mathématiques et sciences physiques

- Étude d'un système d'outillage (Calculs/Avant-projet - Représentation graphique, définition, tuyauterie)

- Préparation d'une production (Comportement mécanique d'une machine et de son outillage - Définition d'un outillage)

- Étude de processus

- Épreuve professionnelle de synthèse (Présentation d'un avant-projet de forge - Essais en laboratoires - Réalisation de pièces forgées)

### Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

**Base légale****Référence du décret général :**

Décret n° 95-665 du 9 mai 1995 modifié portant règlement général du brevet de technicien supérieur

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 3 septembre 1997 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur Mise en forme des matériaux par forgeage (J.O. du 25 septembre 1997)

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Base Replet Cereq

<http://www.cereq.fr>

**Autres sources d'information :**

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

**Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**